

Annexe 6 : Plan des abords du projet et photographies aériennes anciennes

L'environnement immédiat du site est principalement urbanisé, composé de logements ainsi que d'infrastructures commerciales et de loisirs. Le projet est délimité par des axes routiers majeurs, notamment la rue d'Avelin et l'autoroute A1.



 Périmètre de projet
 Rayon de 100 m autour du périmètre de projet

Occupation du sol

-  Parcelle urbanisée
-  Parcelle agricole
-  Trame verte
-  Voirie



Photographies anciennes

Les photographies aériennes suivantes proviennent de la base de données « Remonter le temps ». Les orthophotographies montrent que le site de projet a toujours été ancré dans un environnement périurbain.

